

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2013**

L'an deux mille treize et le dix-huit novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le douze novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FAURIE, Maire.

Présents : Ch. FAURIE - D. NADALIN - M. PORTES - M. F. SAURIN - A. LEGRAND - T. MARTY - L. BONHOMME - L. COMBE - N. DEYSSON - R. BERINGUIER – G. ESTAMPE - A. M. FERNEKESS - N. REY - D. HENRY -

Absents excusés : J. FERNANDES - G. CABESSUT - M. CAMP – Ph. BOUCHE - D. MALHAIRE

Absents : A. MASSOT - R.M. URRIOLABEITIA - V. RICCI - B. DE SOUSA - C. ECHARDOUR - M.B. PANASSIE

Procuration de J. FERNANDES à Ch. FAURIE  
Procuration de Ph. BOUCHE à A. LEGRAND  
Procuration de G. CABESSUT à M.F. SAURIN

Secrétaire de séance : Madame Nadine REY a été nommée secrétaire de séance.

**AFFAIRES GENERALES**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 OCTOBRE 2013**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE demande si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2013 est approuvé.

## **INFORMATION SUR DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Depuis le dernier Conseil Municipal, les décisions suivantes ont été prises par le Maire de Bouloc en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil Municipal dans sa séance du 15 Mars 2008.

<b>Référence</b>	<b>Objet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant</b>
<b>2013 / 06</b>	Marché de travaux relatif à la rénovation des courts de tennis	Société S.P.T.M.	28.896,45 € T.T.C.

**COMMISSION « FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »**

### **REVALORISATION DES LOYERS DES LOGEMENTS SOCIAUX DE L'IMMEUBLE DU FONTANAS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE rappelle au Conseil Municipal que la commune a aménagé 4 logements sociaux de l'immeuble du Fontanas (anciennement Maison Béziat) qu'elle loue depuis septembre 1999 et dont elle a confié la gestion à Colomiers Habitat.

Il propose à l'Assemblée une revalorisation pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Monsieur FAURIE rappelle que pour 2013, la revalorisation avait été de 1,50 %. Après s'être rapproché de l'organisme de logements sociaux Colomiers Habitat qui gère ces logements pour le compte de la commune de Bouloc, il propose de limiter cette augmentation des loyers à 0,90 % pour l'année 2014, ce taux correspondant à l'indice de référence des loyers du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de revaloriser le montant des loyers des 4 logements sociaux de l'immeuble du Fontanas de 0,90 % au 1<sup>er</sup> Janvier 2014.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

## COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

### ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL : HABILITATION DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION POUR LA SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE rappelle au Conseil Municipal que depuis 1992, le Centre de Gestion a mis en place un service facultatif d'assurance des risques statutaires concernant le personnel comme le prévoit l'article 26 de la Loi 84-53 du 26 Janvier 1984.

L'actuel contrat d'assurance du Centre de Gestion arrivant à son terme le 31 Décembre 2013, le Centre de Gestion a lancé une consultation pour la passation d'un nouveau contrat à effet du 1<sup>er</sup> Janvier 2014.

A l'issue d'une procédure négociée, le groupement AXA France VIE (assureur)/GRAS SAVOYE (courtier) a été retenu, les meilleures propositions ayant été formulées par ce candidat dans le cadre mutualisé du contrat.

Ce contrat prendra effet le 1<sup>er</sup> Janvier 2014 pour une durée de 4 ans soit jusqu'au 31 décembre 2017 avec possibilité de résiliation annuelle, sous réserve de respecter un préavis de quatre mois.

Les conditions de couverture et financières proposées sont les suivantes :

- Agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est inférieur à 28 heures hebdomadaires et agents non titulaires (régime de cotisation à l'IRCANTEC) :

Le taux s'élève à 1,29 %, avec une franchise de 10 jours fixes par arrêt en maladie ordinaire.

Les risques assurés sont les suivants :

- Congé de maladie ordinaire
- Congé de grave maladie
- Congé pour accident et maladie imputable au service
- Congé de maternité/ paternité et d'adoption.

- Agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est supérieur ou égal à 28 heures hebdomadaires ( régime de cotisations à la CNRACL) :

Les risques assurés sont les suivants :

- Congé de maladie ordinaire
- Congé de longue maladie et congé de longue durée
- Temps partiel thérapeutique
- Mise en disponibilité d'office pour raison de santé (indemnités et allocation d'invalidité temporaire)
- Invalidité pour infirmité de guerre
- Congé de maternité et d'adoption
- Congé pour accident et maladie imputables au service
- Versement du capital décès

Il est proposé le taux de cotisation par risque suivant :

- |  |        |
|--|--------|
| ➤ Décès  | 0,17 % |
| ➤ Congé pour accident et maladie imputables au service | 0,84 % |
| ➤ Congé de longue maladie et congé de longue durée     | 2,51 % |
| ➤ Congé de maternité et d'adoption                     | 0,63 % |

- Congé de maladie ordinaire (franchise de 10 jours fixes par arrêt) 3,45 %

Le taux de cotisation est garanti pendant 2 ans. Au delà de ces deux années, la variation du taux (à garanties équivalentes) est adossée à l'évolution du rapport sinistres/primes par une clause contractuelle

Monsieur FAURIE précise que les adhésions à chacune des couvertures (risques statutaires afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC et risques statutaires afférents aux agents affiliés à la CNRACL) sont totalement indépendantes.

L'adhésion permet en outre de bénéficier du suivi du traitement des sinistres, des indemnisations, des recours contre tiers, des statistiques de sinistralité et d'éventuelles actions connexes en santé au travail et maintien dans l'emploi (expertises, formations, études spécifiques, assistantes diverses, etc.).

Il donne lieu à la signature d'une convention d'adhésion au service d'assurance statutaire et à la perception par le CDG31 d'une rémunération spécifique d'un montant représentant 5% du montant de la cotisation d'assurance.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal :

- de demander au Centre de Gestion de souscrire, pour le compte de la collectivité au :

\* Contrat IRCANTEC avec un taux de 1,29 % garanti 2 ans,

\* Contrat CNRACL avec le taux suivant de 7,60 % garanti 2 ans :

➤ Décès	0,17 %
➤ Congé pour accident et maladie imputables au service	0,84 %
➤ Congé de longue maladie et congé de longue durée	2,51 %
➤ Congé de maternité et d'adoption	0,63 %
➤ Congé de maladie ordinaire (franchise de 10 jours fixes par arrêt)	3,45 %

- de ne prendre en compte, pour le calcul de la cotisation, que le traitement de base indiciaire brut. Seront exclus désormais de l'assiette de cotisation la nouvelle bonification indiciaire, le supplément familial de traitement et les charges patronales.

- d'autoriser le Maire à signer les certificats d'adhésion au Contrat et la convention de souscription et de gestion correspondante,

- d'inscrire au Budget Prévisionnel 2014 les sommes correspondantes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la proposition présentée.

## **RECRUTEMENT DE PERSONNEL NON TITULAIRE AUX SERVICE DES ECOLES, DE RESTAURATION COLLECTIVE, SERVICES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir le recrutement de dix adjoints techniques non titulaires aux services des écoles, de restauration collective et

services techniques et un poste d'adjoint administratif non titulaire aux services administratifs afin de faire face à la surcharge de travail existant dans ces services.

Il propose au Conseil Municipal :

- de créer cinq emplois occasionnels d'adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe qui permettront de faire face à la surcharge de travail existant aux services des écoles, techniques, administratifs et au service de la restauration collective pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014,
- de confier aux agents recrutés les tâches incombant à chacun des services précités,
- de recruter les agents, au 1<sup>er</sup> Echelon de l'Echelle 3, Indice Brut 297 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la proposition présentée.

### **RECRUTEMENT DE PERSONNEL NON TITULAIRE POUR LE REMPLACEMENT D'AGENTS TITULAIRES AU SERVICE DES ECOLES, AUX SERVICES TECHNIQUES, AU SERVICE RESTAURATION COLLECTIVE ET AUX SERVICES ADMINISTRATIFS**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir, au cas où le besoin s'en ferait ressentir, le recrutement d'adjoints administratifs pour l'ensemble des services administratifs, d'adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe pour les services techniques, le service des écoles et le service de restauration collective dans le cadre de l'article 3 alinéa 1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, relatif au recrutement d'agents non titulaires, afin de permettre le remplacement de titulaires absents durant la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Il propose au Conseil Municipal :

- de créer cinq emplois occasionnels : 4 adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe, 1 adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe et 1 agent spécialisé des écoles maternelles non titulaires du 1<sup>er</sup> Janvier 2014 au 31 décembre 2014,
- de confier aux agents recrutés les tâches incombant à chacun des services précités,
- de recruter les agents, au 1<sup>er</sup> Echelon de l'échelle afférente au grade correspondant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la proposition présentée.

### **TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - CREATION DE POSTE**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'établir pour l'année 2013, le tableau annuel d'avancement de grade. Il apparaît qu'un adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe peut prétendre au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Afin que cet agent puisse bénéficier de cet avancement de grade, il y a lieu de créer le poste correspondant.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de créer 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe et de supprimer un poste d'adjoint administratif de 1ère classe

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la proposition présentée.

**AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2<sup>EME</sup> CLASSE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE expose au Conseil Municipal que la réorganisation des tâches au sein du service administratif de la commune nécessite une augmentation de 3 h 30 hebdomadaires de la durée de temps de travail d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe actuellement à 31 h 30 hebdomadaires.

Il précise que toute modification de temps de travail d'un poste à temps non complet n'est soumise à l'avis du Comité Technique Paritaire que si cette modification excède 10 % du nombre d'heures initial de cet emploi (à la hausse ou à la baisse).

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de supprimer 1 poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (31 h 30 hebdomadaires) à compter du 15 décembre 2013, et de créer 1 poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 15 décembre 2013, soit une augmentation de 3 h 30 hebdomadaires.

Il est précisé que lors de la séance du 21 Mai, le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable à cette modification de temps de travail.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la proposition présentée.

**COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**MISE EN PLACE DE REDUCTEUR DE PUISSANCE AU GIRATOIRE DE LA RD 4 ET AU POSTE 54 « LES AYNATS » CHEMIN DES JONQUILLES**

*Rapporteur : Alain LEGRAND*

Monsieur LEGRAND informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune du 28/01/2013 concernant la mise en place de réducteur de puissance au giratoire de la RD 4 et au poste 54 « Les Aynats » chemin des Jonquilles, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Fourniture et pose d'un réducteur de puissance au coffret de commande d'éclairage public issu du poste 50 « Ecomarché »,
- Fourniture et pose d'un réducteur de puissance au poste 54 « Les Aynats ».

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune s'élèverait à 6.999,00 €.

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Monsieur LEGRAND propose au Conseil Municipal d'approuver le projet présenté et de décider de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité des membres présents, favorablement sur cette proposition.

### **MISE EN PLACE DE PRISES GUIRLANDES DANS DIVERS SECTEURS (HORS PROGRAMME)**

*Rapporteur : Alain LEGRAND*

Monsieur LEGRAND informe le Conseil Municipal qui suite à la demande de la commune du 28/01/2013 concernant la mise en place de prises guirlandes dans divers secteurs, le SDEHG a réalisé l'étude de la fourniture et de la pose sur candélabres ou poteaux béton existants de 7 prises guirlande.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune s'élèverait à 2.389 €.

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Monsieur LEGRAND propose au Conseil Municipal d'approuver le projet présenté et de s'engager à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant ci-dessus.

Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité des membres présents, favorablement sur cette proposition.

### **AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS**

*Rapporteur : Alain LEGRAND*

- ZA des Pélissières : la Commission Départementale d'Aménagement Commercial se réunira le 3 décembre prochain au sujet du projet d'extension d'Intermarché ( + 734 m<sup>2</sup> ) ;

- 8<sup>ème</sup> modification et 1<sup>ère</sup> révision du P.L.U. : la consultation des personnes publiques associées se poursuit jusqu'au 6 décembre ; la réunion avec les personnes publiques associées aura lieu le lundi 9 décembre ; l'enquête publique nécessaire dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> révision simplifiée du P.L.U. se déroulera du 18 décembre 2013 au 24 janvier 2014 ; la 8<sup>ème</sup> modification et la 1<sup>ère</sup> révision simplifiée devraient être approuvées début mars 2014 ;

Monsieur LEGRAND rappelle les objets de la 8<sup>ème</sup> modification du P.L.U. :

- La problématique de l'assainissement autonome : mise en concordance avec les dernières dispositions réglementaires.

- La modification mineure du règlement écrit du PLU concernant les occupations et les utilisations du sol interdites, les accès et voiries, les caractéristiques des terrains, l'implantation du bâti par rapport aux voies et emprises publiques, l'implantation du bâti par rapport aux limites séparatives, le stationnement des véhicules, l'aspect extérieur des constructions, la création de 2 nouveaux secteurs Ah et At,
- Les bâtis existants qui sont situés dans la zone 2AU à régulariser en zone 2U ou 2UC
- La modification de la liste des emplacements réservés,
- Le changement de zonage de 2U à 2UC de 3 terrains situés Chemin de Saint Pierre
- Le reclassement en zone Ah ou At des pastillages (maisons existantes disséminées en zone agricole) qui avaient été classés en zone Nh ou Nt,
- La modification de zonage de 1UB en 2UC route de Castelnaud
- Le classement de plusieurs bâtiments patrimoniaux au titre de l'article L 123-1-5 al 7 du Code de l'Urbanisme,
- La modification de zonage : 1Aud en 1AuFb.

Monsieur LEGRAND rappelle enfin l'objet de la 1<sup>ère</sup> révision allégée du P.L.U. qui porte sur la réduction d'un espace boisé classé au lieu-dit « Le Vigé ».

**COMMISSION « VOIRIE ET SECURITE »**

**CESSION D'UNE PARTIE DE PARCELLE DE TERRAIN A M. ET MME EZERZERE**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE informe le Conseil Municipal de la demande émanant de Monsieur et Madame EZERZERE demeurant 1 Rue des Saules à Bouloc, dans le lotissement de Cardillou, tendant à obtenir la cession d'une bande de terrain appartenant à la Commune et située en limite de leur propriété et provenant de la cession des V.R.D. du lotissement par Nexity.

Il propose donc la cession de cette parcelle située au droit de la parcelle cadastrée Section E n° 1501 et indique qu'en application des dispositions légales, les services des évaluations domaniales ont estimé la valeur vénale du terrain le 21 Mars dernier, à 41,38 € le m<sup>2</sup>, soit 4.013, 86 €.

Il convient de préciser que cette bande de terrain, représentant une superficie de 97 m<sup>2</sup>, constitue un espace vert prenant la forme d'un talus. Cette partie de parcelle jouxtant un fossé ne présente aucun intérêt particulier pour la commune d'autant que son entretien par les services de la commune s'avère difficile compte tenu de la butte qu'elle comprend.

Dans ces conditions, Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal :

- De vendre une partie du terrain situé au droit de la parcelle cadastrée en section E n° 1501, d'une superficie de 97 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame EZERZERE demeurant 1 Rue des Saules à Bouloc,
- De fixer le prix de vente, compte tenu de la configuration de la parcelle, à 3000 €, un accord ayant été trouvé sur ce montant avec les propriétaires,
- D'autoriser le Maire à signer l'acte en la forme administrative, relatif à cette cession de parcelle.



Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité des membres présents, favorablement sur cette proposition.

**AFFECTATION ET DEMANDE DE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIE DENOMMEE « IMPASSE DU PASTEL »**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE rappelle à l'Assemblée que, par délibération n° 2012/01/014, elle avait décidé au cours de la séance du 16/01/2012, d'acquiescer à la demande des riverains, pour l'euro symbolique, la parcelle nécessaire à l'élargissement du chemin de servitude au lieu-dit « La Violèze » en vue de son intégration dans le domaine public par la Communauté de Communes du Frontonnais.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal d'affecter et de demander le classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée Section D n° 2177 – Superficie : 2689 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité des membres présents, favorablement sur cette proposition.

**COMMISSION SPORT CULTURE LOISIRS ET  
COMMUNICATION**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION  
« ASSOCIATION DES RECHERCHES HISTORIQUES SUR BOULOC »**

*Rapporteur : Gilbert ESTAMPE*

Monsieur ESTAMPE fait état à l'Assemblée de la création d'une nouvelle association à Bouloc dénommée « A.R.H.B », signifiant Association de Recherches Historiques sur Bouloc. L'objet de cette association est de faire vivre le patrimoine et l'Histoire de la commune.

Monsieur ESTAMPE rend compte de l'ensemble des investissements nécessaires au démarrage de l'activité de cette association.

Afin d'encourager cette initiative, il propose le versement par la commune de Bouloc d'une subvention exceptionnelle de 100,00 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100,00 € à l'association nouvellement créée « A.R.H.B. ».

## **POINT SUR L'ACTIVITE DE LA COMMISSION**

*Rapporteur : Gilbert ESTAMPE*

### **PUBLICATIONS :**

Bouloc les Nouvelles et les Rendez-vous ont été distribués début novembre et la dernière publication de l'année 2013 sera la distribution de l'Agenda Bucerep courant décembre.

### **VIE ASSOCIATIVE :**

Plusieurs associations bénéficient désormais de l'accès à Internet dans la Maison des Associations (*Amis de la Radio, Bouloc Castelmatique, Jongle et Rie, le Tennis, l'Avenir Bouliste des 4 Vallées, etc.*)

### **INFORMATIQUE :**

La mise en place des deux panneaux d'information électroniques est très appréciée par les associations.

### **.VIE CULTURELLE – EVENEMENTIEL - AGENDA :**

- Le 11 novembre s'est déroulée la cérémonie de remise à la Municipalité de la sculpture du buste de Jaurès, œuvre de Maurice Roques. Tout s'est bien déroulé avec en prime l'exposition « Jaurès le pacifique » mise à disposition par le musée de Castres.
- Le vendredi 15 novembre, l'association Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI) a proposé une exposition photos dans la salle des fêtes puis un spectacle pour enfants le samedi 16 novembre.

### **AGENDA :**

- Mise à l'honneur des sportifs et dirigeants méritants le vendredi 22 novembre à 18 h 45 – salle des fêtes.
- Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le vendredi 6 décembre 2013 à 18 h 45 – salle des fêtes.
- Repas offert aux aînés de la commune le dimanche 8 décembre 2013 à 12 h 00 – salle des fêtes.
- Spectacle de Noël offert aux enfants de la commune le samedi 14 décembre à 15 h 00 – salle des fêtes.

**COMMISSION « ENFANCE JEUNESSE VIE  
SCOLAIRE »**

## **COMPTES-RENDUS DES CONSEILS D'ECOLE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

### **Ecole maternelle :**

189 enfants sont actuellement inscrits à l'école maternelle ; l'école compte donc 7 classes dont les effectifs varient entre 24 et 28 élèves ;

Un exercice d'évacuation a été effectué avec succès le 11 octobre dernier ;

Concernant les nouveaux rythmes scolaires, l'A.P.C. a lieu de 13h30 à 14h00 ; les Temps d'Accueil Périscolaires sont mis en place depuis le 4 novembre avec des ateliers sur d'expression corporelle, d'éveil musical et de conte pour le moment ;

L'opération « une fruit à la récré » est toujours très appréciée ;

Le RASED est constitué d'une psychologue, d'une maître E et d'un maître G pour toute la circonscription ; 2 enfants bénéficient d'une A.V.S. depuis la rentrée ;

Pour ce qui est des travaux, le local de rangement est opérationnel avec ses rayonnages, les rideaux du dortoir sont remplacés, des banquettes ont été installées autour de 2 arbres, les volets roulants de la salle des maîtres ont été remplacés ; les lits des dortoirs ont été remplacés ;

En questions diverses sont évoqués les problèmes de transports scolaires avec l'application stricte du règlement du Conseil Général pour les familles résidant à moins d'un km de l'école ; un rendez-vous avec G. CABESSUT est prévu le 19 novembre ;

Enfin, il est demandé de sensibiliser les parents qui fument devant l'école en présence d'enfants en mettant en place un panneau « Attention aux enfants - Quand je fume, j'enfume » ;

#### Ecole élémentaire :

En ce qui concerne les effectifs, l'école compte à ce jour 295 inscrits dont 12 en CLIS ; ; concernant le RASED, les mêmes observations sont faites qu'à l'école maternelle ; en ce qui concerne les études surveillées, 3 groupes représentant 39 élèves sont pris en charge le lundi et jeudi soir. ½ h (cycle 2 non compris les CP) et 1h (cycle 3) par 3 agents communaux ; concernant les nouveaux rythmes scolaires, les horaires de l'école ont été modifiés les mardis et vendredis (fin de la matinée de classe à 11 h 30 au lieu de midi) ; l'A.P.C. a lieu de 11h30 à 12h15 les mardis et vendredis ; 9 ateliers sont proposés au titre des Temps d'Accueil Périscolaire depuis la fin du mois de septembre ;

Pour ce qui est des acquisitions et travaux réalisés, il est énoncé la remise en peinture de la salle plurivalente et du préau, la mise en place de moyens de sécurisation des entrées de l'école (témoin lumineux, serrure à code), l'acquisition de nouveaux bancs extérieurs ; la vétusté du photocopieur a également été mentionnée.

### **POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

A.L.A.E. Maternelle / Ecole élémentaire : l'opération « un fruit à la récré » est toujours très appréciée ; les effectifs sont en hausse et l'encadrement a dû être renforcé ;

Enfance / Jeunesse : Mendhi HAMADI a pris sa fonction de directeur du service enfance et Karine CHAUSSE a remplacé Laure CHAUBET (mouvements internes à LEC) ;

A.L.S.H. : la moyenne de fréquentation à la Toussaint a été de 40 enfants ;

C.L.A.S. : il commencera le 5 novembre ;

P.E.L. : une conférence débat sur les jeux dangereux aura lieu le 12 décembre ; le 25 novembre prochain aura lieu un comité de pilotage pour transformer le P.E.L. en P.E.D.T. ;

Transports scolaires : la gratuité est de règle si le domicile est situé à plus d'1 km de l'école mais le Conseil Général applique plus strictement cette règle cette année et plusieurs parents de la commune sont mécontents ; une réunion aura lieu entre l'A.A.P.E. et la Conseillère Générale le 19 novembre ;

C.M.J. : une réunion a eu lieu le 15 octobre avec Nicolas Fayol pour le planning des nouvelles élections ; il a été décidé de les reporter après les élections municipales ;

Bibliothèque : le vendredi 22 novembre, une soirée contes sera proposée par Jean-Yves PAGES.

## COMMISSION DES GRANDS TRAVAUX ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

### POINT SUR LES AFFAIRES ET TRAVAUX EN COURS :

*Rapporteur : Daniel NADALIN*

#### ECOLE MATERNELLE :

Marché de travaux : suite aux procédures engagées visant à faire réaliser les travaux faisant l'objet de réserves ou relevant de la Garantie de Parfait Achèvement par d'autres entreprises aux frais des entreprises titulaires des marchés, il ne reste plus que les mesures acoustiques à faire réaliser dans les 2 salles de classe. La commande a été passée à SOCOTEC en lieu et place de l'entreprise défaillante, P.C.C.

#### BATIMENT DE LA MAIRIE :

Le rafraîchissement de l'entrée et de la cage d'escalier devrait être réalisé en décembre.

#### ECOLE ELEMENTAIRE :

La remise en peinture du préau a été réalisée en régie pendant les vacances de la Toussaint.

#### TRAVAUX DE RENOVATION DES COURTS DE TENNIS :

Marché de travaux : les travaux ont commencé le 12 novembre.

## COMMISSION SOLIDARITE ET ACTION SOCIALE

### POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS

*Rapporteur : Marie SAURIN*

#### **1/ Forum social :**

La prochaine réunion de travail du forum social désormais organisé par la Communauté de Communes du Frontonnais, aura lieu le 22 novembre à Villaudric.

#### **2/ Résidence mixte Route de Fronton :**

Des représentants de la Commission « Solidarité et action sociale » se rendront à Mons où une résidence pour personnes âgées a été implantée en partenariat avec Colomiers Habitat.

#### **3/ Bilan de l'action « Chéquier – loisirs » :**

Un premier bilan montre que le nombre de familles utilisatrices a doublé, ainsi que le nombre d'enfants bénéficiaires depuis la modification des modalités de versement des chèques-loisirs (doublement nombre de jours et création enveloppe pour les sorties).

Les familles qui « utilisent le plus ce dispositif sont celles dont le quotient familial est compris entre 602 et 901 € (qui est la dernière tranche de notre « découpage » des quotients)

Sur 41 familles, 13 ont à ce jour utilisé l'intégralité de leurs droits.

#### **4/ Subvention exceptionnelle :**

Le CCAS a octroyé une subvention de 300 € à l'association « les 4 ailes Frontonnaises ». Il s'agit d'une association qui a déposé son siège social à Bouloc et qui est au premier abord sportive puisqu'elle va participer à un raid « le 4L Trophy » en février 2014. Celui-ci se déroule dans le désert marocain et ne concerne que des jeunes étudiants. Sa particularité est de décliner une action humanitaire (par l'acheminement de fournitures scolaires par une collecte de fonds pour la construction de puits ou d'éoliennes...) et une action écologique qui s'inscrit dans une opération nommée « désert propre », ne laisser aucune trace du passage du bivouac ; cette année, des voitures fonctionnent avec un générateur HHO (30% d'eau).

Cette association a déposé son siège social à Bouloc.

### **DIVERS**

#### **POINT SUR LES COMPETENCES TRANSFEREES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONTONNAIS :**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE présente la situation au 18 Novembre 2013 :

#### **GENERALITES :**

- L'organisation des services a été finalisée ;
- La location d'un bâtiment à Fronton pour le Service Exploitation Voirie est effective depuis le 1<sup>er</sup> novembre ;
- Le Responsable d'exploitation Voirie est en poste depuis le 9 septembre
- Le gardien de police a été recruté par mutation ;
- Communication :
  - . Journal de la CCF : sera diffusé en 12.000 exemplaires fin novembre
  - . Site Internet de la CCF : en cours de création
  - . Agenda CCF pour la population : diffusion en décembre
  - . Agenda pour les Elus : diffusion en décembre
- Achat de divers véhicules et équipements en cours ;
- Adhésion au service de renseignement SVP
- Adhésion à la banque de données de Veille foncière SAFER qui sera accessible en temps réel par les 10 communes ;

#### **ACTION SOCIALE**

- Crèche :
  - . Crèche d'Eurocentre (Bébébiz) : la Commission d'attribution pour BEBEBIZ Eurocentre (15 places) s'est réunie : 3 places ont pu être attribuées à des familles boulocaines ;
  - . Maison des Jeunes (Bouloc) : la Région a refusé la subvention ; la CCF a délibéré pour l'acquisition du terrain cédé par la commune de Bouloc ; l'acte pour acquisition du terrain cédé par la commune de Bouloc est en cours de rédaction ; le Dossier de Consultation des Entreprises est en cours de préparation ;
  - . Harmonisation portage des repas : l'appel d'offres a été lancé et l'ouverture des plis a eu lieu aujourd'hui même ;
- Chantiers d'insertion : le conseil communautaire a été décidé pour 2014 ;

RAM itinérant et extension LAEP: leur création a été décidée par le Conseil Communautaire au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

Diagnostic petite enfance et enfance : le diagnostic est engagé.

### **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :**

Rézo-Pouce : la communication doit être renforcée ;

Projet de tri au porte à porte : une décision doit être prise en décembre pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

Encombrants et déchets verts : uniformisation sur territoire décidée en Conseil Communautaire.

. Déchets verts et gravats : la location des bennes sur demande est opérationnelle ;

. Gros encombrants : la collecte trimestrielle sur inscription sera effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain ;

. Pneus : le regroupement sur le pôle environnement de la CCF est opérationnel ;

. DASRI : la création d'un point de collecte au pôle environnement de la CCF a été décidée ;

. Vente du terrain de la déchèterie à DECOSET : 30 000 €

### **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :**

Urbanisme : harmonisation du règlement des PLU – Travail en cours

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Aménagement numérique (ADSL, Fibre optique, 3G, 4G) : Plan départemental

Prise de la compétence par la CCF reportée ;

Etude géologique sur le terroir AOC :

La CCF est en attente de précision pour une participation financière ;

### **DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE :**

Office de tourisme intercommunal : une rencontre avec la Communauté de Communes du Tarn et Garonne concernée est toujours attendue ; un courrier de relance va être envoyé ;

Sentiers de randonnée : la convention de passage en domaine privé a été établie et adoptée ;

### **EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS**

Piscines couvertes : une réunion est prévue le 3 décembre concernant le rapport sur le diagnostic et les orientations ;

Ecole de musique : le Diagnostic ADDA a été réalisé – Sa présentation a été repoussée à la demande du Conseil Général. Aucune date n'a été communiquée à ce jour ;

Musiques en vigne : le festival a été intégré aux actions communautaires ;

### **VOIRIE :**

Achat du terrain pour le parking du Vigé à Bouloc : la rédaction de l'acte est en cours ;

Achat du terrain pour cheminement piétonnier Fombornier : la rédaction de l'acte est en cours ;

Déplacement assiette Chemin de Geordy (Deysson) : la procédure a été validée par la C.C.F. ; une régularisation foncière est attendue ;

Acquisition du terrain parking ERDF rue de la Tuilerie : le transfert ERDF/EDF est en cours ;

Travaux sur RD – sécurisation du carrefour RD63D et RD30 : ERDF a été relancée ;

Travaux sur Bouloc :

. Piétonnier Route de Castelnaud 2<sup>ème</sup> tranche : travaux terminés –

- radars pédagogiques : installation début décembre – positionnement arrêté ;

- peinture du « fil vert » et signalétique « piétons/cycles » prévue fin novembre

- terre-plein en stabilisé coloré réalisé

- déplacement limites agglomération : arrêté en cours ;

. Aménagement du tourne à gauche sur RD4 pour résidence personnes âgées : acquisitions foncières engagées avec 2 propriétaires et accords obtenus ;

- . Accessibilité personnes à mobilité réduite : aménagements prévus aux abords de l'école élémentaire et rue de la Tuilerie ;
- . Déplacement du panneau Limite d'agglomération route de Vacquiers : en cours
- . Bassin de rétention d'eau lotissement de Fomberner : nettoyage et curage effectués ;
- . Revêtement du Chemin de Panfary (suite à liaison avec rue des Juillasses) : évaluation financière en cours ;
- . Réaménagements Rue du château (jonction piste cyclable) et Trottoir de jonction rue du château - chemin du Moulin à vent : l'étude est terminée ; les travaux seront engagés en janvier ;

**La séance est levée à 23 h 00.**

**Relevé des délibérations :**

2013/09/01	Finances locales - Divers	Revalorisation des loyers des logements sociaux de la commune
2013/09/02	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Assurance des risques statutaires du personnel : habilitation du CDG31 pour la signature du nouveau contrat
2013/09/03	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Recrutement d'agents non titulaires pour surcharge de travail du 1er janvier au 31 décembre 2014
2013/09/04	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Recrutement d'agents non titulaires pour remplacements pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014
2013/09/05	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Tableau annuel d'avancement de grade - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe
2013/09/06	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Augmentation du temps de travail d'un adjoint administratif de 2ème classe au service administratif
2013/09/07	Voirie	SDEHG : mise en place réducteur de tension Chemin des Jonquilles et Rue du Château
2013/09/08	Voirie	SDEHG : mise en place de prises guirlandes
2013/09/09	Aliénations	Cession de parcelle du lotissement au lotissement du Cardillou à M; et Mme EZERZERE
2013/09/10	Voirie	Affectation et demande de classement dans le domaine public de l'Impasse du Pastel
2013/09/11	Subvention de fonctionnement	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'A.R.H.B.



Emargements pour la séance du lundi 18 novembre 2013 :

<i>Christian FAURIE</i>	<i>Josette FERNANDES</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à Ch. FAURIE</i>	<i>Michel PORTES</i>	<i>Ghislaine CABESSUT</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à M. SAURIN</i>
<i>Alain LEGRAND</i>	<i>Daniel NADALIN</i>	<i>Gilbert ESTAMPE</i>	<i>Marie SAURIN</i>
<i>Robert BERINGUIER</i>	<i>Thierry MARTY</i>	<i>Anne-Marie FERNEKESS</i>	<i>Louis BONHOMME</i>
<i>Dominique HENRY</i>	<i>Philippe BOUCHE</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à A. LEGRAND</i>	<i>Claire ECHARDOUR</i> <i>Absente</i>	<i>Maryse CAMP</i> <i>Absente excusée</i>
<i>Nadine REY</i>	<i>Dominique MALHAIRE</i> <i>Absent excusé</i>	<i>Valérie RICCI</i> <i>Absente</i>	<i>Nadine DEYSSON</i>
<i>Marie PANASSIE</i>  <i>Absente</i>	<i>Bernadette DE SOUSA</i>  <i>Absente</i>	<i>Rose-Marie URRIOLEBITIA</i>  <i>Absente</i>	<i>Laurent COMBE</i>
<i>Alain MASSOT</i>  <i>Absent</i>			